



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.

N° 2018/51

Objet : Enfance - Jeunesse : Séjours – Eté et Automne 2018

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que le service Enfance-Jeunesse de la CCLPA organise pendant les vacances d'été et d'Automne 2018 des séjours à destination des enfants et adolescents. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de fixer les dates et lieux pour les séjours avec le montant facturé aux familles comme suit :

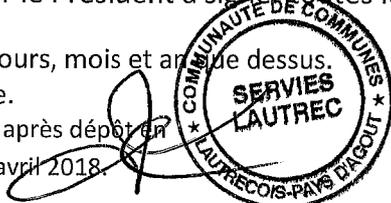
Date	Lieu	Public	Activités principales	Tarif
9 au 13/07	Gorges de la Jonte (12)	CE2/CM2	Canoë, observatoire des vautours, ...	Suivant QF des familles
16 au 20/07	Tarascon sur Ariège (09)	6 ^{ème} /5 ^{ème}	Parc de la préhistoire, canyoning, ...	
23 au 27/07	Vallée du Lot St Cirq Lapopie (46)	CE2/CM2	Balade en Gabarre, spéléo, ...	
30 au 3/08	Axat Gorges de l'Aude (11)	6 ^{ème} /5 ^{ème}	Rafting, découverte des gorges de Galamus, ...	
20 au 24/08	Cap découverte (81)	4 ^{ème} et +	Déval cart, baignade, tyrolienne, ...	
27 au 29/08	Base de Vère-Grésigne (81)	CP/CE1	Baignade, séjour trappeur	
22 au 26/10	Moulin des Sittelles Burlats	CE2/CM2	Expression musicale, théâtre	

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve les dates et lieux des séjours de l'Eté et de l'Automne 2018 organisés par le service Enfance-Jeunesse de la CCLPA et autorise la facturation aux familles, conformément aux tarifs prévus suivant le quotient familial des familles,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2018,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et années dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 18 avril 2018.



Le Président,
Raymond GARDELLE

